

Citer ses sources - Rédiger une bibliographie

Pourquoi faut-il citer ses sources à la fin d'un travail (dossier, exposé à l'oral, diaporama, etc.) ?

Prouvez que vous avez fait votre travail sérieusement en consultant des sources variées pour croiser vos informations (manuels, encyclopédie, documentaires, sites institutionnels...).

Respectez le droit d'auteur et faites preuve d'honnêteté intellectuelle : lorsqu'on utilise l'œuvre d'esprit d'un auteur, son travail, on cite son nom (= respect du droit moral).

Comment faut-il les présenter ?

Classez vos sources par support (papier, électronique) puis par ordre alphabétique. Revenez à la ligne après chaque source pour les différencier (c'est une liste !).

Quels éléments faut-il relever ?

Bibliographie (= liste de documents sur support papier)

- Pour un **livre** (documentaire ou manuel scolaire par exemple) :

NOM, Prénom de l'auteur. Titre. Éditeur, année d'édition (collection).

- Pour un **dictionnaire ou une encyclopédie** :

Titre de l'article. Titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire. Éditeur, année d'édition. vol.

- Pour un **article de périodique** (= revue) :

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. Titre du périodique, date de parution, n°, p.

Sitographie (= liste de sites Internet)

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de la page Internet. Nom du site [en ligne]. Date de mise à jour. adresse (date de consultation)

Si vous avez trouvé le site sur PMB ces informations sont dans la notice. L'auteur n'est pas toujours identifiable, idem pour la date de mise à jour. Soyez vigilant quant à l'adresse qui est l'élément le plus important pour identifier un site Internet.